

FICHE D'INSCRIPTION COURSE À PIED

Mini Lion, 10 km et semi-marathons, 5 km - 24 septembre 2017

Réservé à la course

10h15	10h30	10h55	Mini Lion : né(e) en 2006 et 2007 (1 km), 2004 et 2005 (2 km), 2002 et 2003 (2,6 km)	3 €	
9h35	10 km en Joëlette né(e) en 2001 et avant			14 €	
9h30	10 km né(e) en 2001 et avant			14 €	
10h05	Semi-marathon en Joëlette né(e) en 1999 et avant			18 €	
10h00	Semi-marathon Le Lion né(e) en 1999 et avant			18 €	
9h15	5 km féminine « La féline » avec Techn'hom née en 2001 et avant			10 €	

Écrire en majuscules : c'est plus facile à lire, la transcription sera faite en minuscules.

Nom

Prénom

Sexe Nationalité Date de naissance

Adresse

Code Postal Ville

Pays Téléphone

Email

Je cours pour : (ne renseigner qu'une seule ligne, merci)

code club FFA Si vous faites partie d'un club à multi-sections, **indiquer le code du club maître.**

Licence N° nom du club FFA

Mon club **non** FFA nom du club **non** FFA

Mon entreprise nom de l'entreprise

Mon association nom de l'association

L'armée, les pompiers, nom du corps ou du régiment
la police ou la gendarmerie

Mon école nom de l'école

Facultatif : votre meilleur temps sur un semi-marathon ou un 10 km en 2016 ou en 2017 h

ATTENTION ! VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT, CHÈQUE LIBELLÉ À L'ORDRE DE « LE LION FCSMO ». LE CERTIFICAT MÉDICAL OU LA LICENCE DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT PRÉSENTÉ À LA REMISE DES DOSSARDS LE 23 OU LE 24 SEPTEMBRE POUR PARTICIPER AUX COURSES. (LE MINI LION ÉTANT À ALLURE LIBRE, LE CERTIFICAT MÉDICAL N'EST PAS EXIGÉ. UNE AUTORISATION PARENTALE EST À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LES MINEURS).

Il s'agit :

- d'une licence FFA « Athlé Compétition », « Athlé Entreprise », « Athlé option Running » ou d'un « Pass'j'aime courir » délivré(e) par la FFA
 - ou d'une licence sportive délivrée par une fédération uniquement agréée par le ministère de la jeunesse, de la ville et des sports, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied (ou de l'athlétisme) en compétition.
 - ou d'une licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri portant la mention Running
 - ou d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL portant la mention Running et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire.
- Toutes ces licences et le « pass'j'aime courir » doivent être en cours de validité à la date de la manifestation.

Copie exigée des licences citées valables à la date du 24 septembre 2017

Pour les non-licenciés ou les autres licences sportives

Présentation obligatoire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date du 24 septembre 2017. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Le bulletin d'inscription et le chèque **non agrafés** sont à retourner au plus tard **le samedi 16 septembre 2017** →

le Lion 2017
63 rue Centrale, BP 93201
25203 Montbéliard cedex

Tél. 03 81 94 17 74
lelionfcsmo@gmail.com

Inscription par internet avec paiement sécurisé : www.lelion.org jusqu'au jeudi 21 septembre 2017 à minuit.

Je m'engage à respecter dans son intégralité le règlement du Lion 2017 (disponible sur www.lelion.org)

Date 2 0 1 7 Signature obligatoire (des parents ou du représentant légal pour les mineurs)



LE LION 2017